

Tableau B-3

TRAJECTOIRE D'UN USAGER EN PROVENANCE DE LA COMMUNAUTÉ (DOMICILE, AUTRE RPA, RI-RTF, ETC.) VERS UNE RPA OU UNE RI DE TYPE APPARTEMENT SUPERVISÉ EN FONCTION DU PALIER D'ALERTE DE SA PROVENANCE					
Accueil et dépistage d'un résident en fonction du palier d'alerte et selon sa situation	Palier vert	Palier jaune	Palier orange	Palier rouge	
Nouvelle intégration	<p><u>Nouveau usager ne présentant aucun symptôme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun test de dépistage nécessaire; Aucun isolement préventif; Surveillance des symptômes pendant une période de 14 jours. <p><u>Nouveau usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage</u></p> <p>➤ Test de dépistage négatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accueil dans son unité de la RPA ou de la RI de type appartement supervisé qui considéré comme une zone froide¹; Surveillance des symptômes pour une période de 14 jours. <p>➤ Test de dépistage positif et nouvel usager : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement.²</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Si déjà des cas de COVID-19 confirmés dans le milieu de vie</u> : accueil dans la RPA ou la RI de type appartement supervisé en zone chaude³ et isolement à son unité s'il est en mesure de suivre les conditions de son isolement OU Si l'usager n'est pas en mesure de suivre les conditions de son isolement : accueil en zone tampon⁴ en zone chaude. <u>Si aucun cas de cas de la COVID-19 dans la RPA ou la RI de type appartement supervisé</u> : retarder l'accueil du résident après son rétablissement OU Si cela est impossible, accueil en zone tampon en zone chaude. 		<p><u>Nouveau usager ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun test de dépistage nécessaire; Accueil dans son unité de la RPA ou de la RI de type appartement supervisé qui est considérée comme une zone tiède et isolement préventif de 14 jours. Toutefois la prise de repas en salle à manger, les marches extérieures et les sorties essentielles (par exemple, épicerie, pharmacie ou rendez-vous médical) sont permises, et ce, en évitant les contacts avec les autres résidents ou en respecter la distanciation de 2 mètres; Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours. <p><u>Nouveau usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage</u></p> <p>➤ Test de dépistage négatif : isolement préventif de 14 jours;</p> <ul style="list-style-type: none"> Accueil dans son unité de la RPA ou de la RI de type appartement supervisé qui considéré comme une zone tiède; Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. <p>➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Si déjà des cas de COVID-19 confirmés dans le milieu de vie</u>, accueil dans la RPA ou la RI de type appartement supervisé en zone chaude et isolement à son unité s'il est en mesure de suivre les conditions de son isolement OU Si l'usager n'est pas en mesure de suivre les conditions de son isolement, accueil en zone tampon en zone chaude. <u>Si aucun cas de cas de la COVID-19 dans le milieu de vie</u> : retarder l'accueil du résident après son rétablissement OU Si cela est impossible, accueil en zone tampon en zone chaude. 		
Retour après un séjour de plus de 24 heures à l'extérieur du milieu de vie	<p>Sorties permises.</p> <p><u>Usager ne présentant aucun symptôme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun test de dépistage nécessaire; Retour à son unité considérée en zone froide et dans sa bulle de vie; Surveillance des symptômes pendant une période de 14 jours. <p><u>Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Isolement préventif à son unité considérée comme une zone tiède⁵ en attente du résultat. 		<p>Limiter la fréquence des sorties.</p> <p><u>Usager ne présentant aucun symptôme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun test de dépistage nécessaire; Retour à son unité et dans sa bulle de vie; Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours. <p><u>Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Isolement préventif à son unité considérée comme une zone tiède en attente du résultat. 		<p>Limiter la fréquence aux sorties essentielles.</p> <p><u>Usager ne présentant aucun symptôme compatible à la COVID-19 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun test de dépistage nécessaire; Accueil en zone tiède pour un isolement préventif de 14 jours à son unité. Toutefois la prise de repas en salle à manger, les marches extérieures et les sorties essentielles (par exemple, épicerie, pharmacie ou rendez-vous médical) sont permises, et ce, en évitant les contacts avec les autres résidents ou en respecter la distanciation de 2 mètres. Surveillance accrue des symptômes pendant une période de 14 jours.

Tableau B-3

	<ul style="list-style-type: none"> • Test de dépistage négatif : • Son unité considérée en zone froide et retour dans sa bulle de vie. • Surveillance des symptômes pour une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement • Isolement à son unité considérée comme une zone chaude s'il est en mesure de suivre les conditions de son isolement OU • Si l'utilisateur n'est pas en mesure de suivre les conditions de son isolement, zone tampon zone chaude. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Test de dépistage négatif : ➤ Son unité considérée en zone froide et retour dans sa bulle de vie. ➤ Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement ➤ Isolement à son unité considérée comme une zone chaude s'il est en mesure de suivre les conditions de son isolement OU ➤ Si l'utilisateur n'est pas en mesure de suivre les conditions de son isolement, zone tampon zone chaude. 	<p><u>Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 :</u> <u>Faire test de dépistage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolement préventif à son unité considérée comme une zone tiède en attente du résultat. ➤ Test de dépistage négatif : • Poursuite de l'isolement préventif de 14 jours dans son unité. • Toutefois la prise de repas en salle à manger, les marches extérieures et les sorties essentielles (par exemple, épicerie, pharmacie ou rendez-vous médical) sont permises, et ce, en évitant les contacts avec les autres résidents ou en respecter la distanciation de 2 mètres • Surveillance accrue des symptômes pour une période de 14 jours. ➤ Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement • Isolement à son unité considérée comme une zone chaude s'il est en mesure de suivre les conditions de son isolement OU • Si l'utilisateur n'est pas en mesure de suivre les conditions de son isolement, zone tampon zone chaude.
--	---	--	--

¹ Zone froide : résident sans COVID-19 et se référer aux directives ministérielles sur le port des ÉPI.

² Critères pour le rétablissement de la personne : Pour être considéré comme rétabli, il est acceptable d'appliquer le critère de 10 jours après le début de la maladie aiguë ou 21 jours pour les usagers ayant été admis aux soins intensifs et 28 jours pour les usagers sous corticostéroïdes ou immunosupprimés pour lever les mesures d'isolement et ce, pourvu que la personne réponde aux critères cliniques, déjà recommandés pour la levée des mesures d'isolement, soit 48 heures sans fièvre (sans prise d'antipyrétique) et amélioration des symptômes depuis au moins 24 heures (excluant la toux, l'anosmie et l'agueusie résiduelles).

³ Zone chaude : Cas COVID-19 confirmés et le personnel doit porter l'ÉPI complet (protection oculaire, masque de procédure, blouse et gants).

⁴ Zone tampon : Solution de dernier recours et est réservée aux usagers qui ne peuvent pas rester dans leur milieu de vie lorsque les conditions (aménagement, profil clinique) ne permettent pas un isolement à la chambre ou lorsque l'ensemble du milieu de vie peut être infecté (milieu de vie de type familial). À l'arrivée en zone tampon, déterminer la zone tiède ou chaude, en fonction de sa condition clinique.

⁵ Zone tiède : résident en transition, en provenance d'un autre milieu ou lors d'une admission où il doit être placé en isolement préventif de 14 jours. Le personnel doit porter l'ÉPI complet (protection oculaire, masque de procédure, blouse et gants) et le retirer au sortir de la chambre.